



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUIN 2020

-:-

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, le Conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le dix-huit juin, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Vincent JEANBRUN, Maire de L'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Vincent JEANBRUN, M. Fernand BERSON, Mme Françoise SOURD, M. Clément DECROUY, Mme Karen CHAFFIN, M. Pascal LESSELINGUE, Mme Anne-Laurence DELAULE, M. Daniel PIGEON-ANGELINI, Mme Mélanie NOWAK, Mme Myriam SEDDIKI, M. Bernard DUPIN, M. Daniel AUBERT, Mme Catherine GAVRIL, M. Patrick ANDROLUS, M. Pascal PROVENT, Mme Patricia FIFI, M. Dominique SERVANTON, M. Fatah BENDALI, Mme Sophie HELIE, Mme Annick TCHIENDA, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Alexandra CHAUVVAUX, M. Christophe SKAF, Mme Monique CRUSSY, M. Igor BRAS GUERREIRO, Mme Flora LARUELLE M. Michel LARJAUD, Mme Catherine SEBBAGH, M. Sébastien PENNAMEN, Mme Milène COITOUX, M. Sophian MOUALHI, Mme Marine BARDELAY, M. Arnaud WUST, Mme Valérie LUQUET, M. Olivier LAFAYE, Mme Nawel HAMLAOUI

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Marine RENAUVAND, représentée par Mme Karen CHAFFIN
M. Roland JANIN, représenté par Mme Milène COITOUX
M. Vinh NGUYEN QUANG, représenté par M. Olivier LAFAYE

SECRETAIRE: M. Christophe SKAF

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h38.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Madame ROUSSIERE, Comptable de la Trésorerie de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ARRETE le Compte de gestion présenté par Madame ROUSSIERE, comptable de la Trésorerie de Cachan, pour l'exercice 2019.

Résultat des votes :

POUR :30

ABSTENTION : 9 (opposition)

2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Compte administratif 2019, lequel se présente de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Investissement	Mandats ou titres émis	22 845 649.66	8 957 647.01	- 13 888 002.65
	Solde d'exécution N-1		6 289 565.20	6 289 565.20
	Résultat de clôture	22 845 649.66	15 247 212.21	- 7 598 437.45
	Restes à réaliser	17 949 426.29	20 259 029.80	2 309 603.51
	Résultat y compris les restes à réaliser	40 795 075.95	35 506 242.01	- 5 288 833.94

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Fonctionnement	Mandats ou titres émis	43 159 723.88	47 693 858.31	4 534 134.43
	Excédent de fonctionnement reporté		3 455 643.42	3 455 643.42
	Résultat de clôture	43 159 723.88	51 149 501.73	7 989 777.85

	Total cumulé	83 954 799.83	86 655 743 .74	2 700 943.91
--	---------------------	----------------------	-----------------------	---------------------

Résultat des votes :

POUR :29

CONTRE: 9 (opposition)

3 – EXERCICE BUDGETAIRE 2020 - AFFECTATION DU RESULTAT 2019**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

: **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2019 de la façon suivante :

- compte 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés :	5 288 833.94 €
- ligne 001 – Solde d'exécution négatif reporté :	7 598 437.45 €
- ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté :	2 700 943.91 €

Résultat des votes :

POUR:30

CONTRE:6 (M.Moualhi, Mme Coitoux, M. Janin, Mme Bardelay, M.Wust, Mme.Luquet)

ABSTENTION:3 (M.Lafaye, Mme Hamlaoui, M.Nguyen Quang)

4 – COMPTE DE GESTION 2019 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

DECLARE que le Compte de gestion du budget annexe restauration et portage à domicile dressé pour l'exercice 2019 par le Comptable public de la Trésorerie de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ARRETE le Compte de gestion du budget annexe restauration et portage à domicile présenté par Madame ROUSSIERE, comptable de la Trésorerie de Cachan, pour l'exercice 2019.

Résultat des votes :

POUR:30

CONTRE:3 (M.Lafaye, Mme Hamlaoui, M.Nguyen Quang)

ABSTENTION:6 (M.Moualhi, Mme Coitoux, M. Janin, Mme Bardelay, M.Wust, Mme.Luquet)

5 – COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

APPROUVE le Compte administratif 2019 du budget annexe restauration et portage à domicile, lequel se présente de la manière suivante :

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Investissement	Mandats ou titres émis	2 283.57	6 644.06	4 360.49
	Solde d'exécution positif reporté N -1		7 651.04	7 651.04
Restes à réaliser		11 634.41		-11 634.41
Total		13 917.98	14 295.10	377.12

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
--	--	----------	----------	-----------

Fonctionnement	Mandats ou titres émis	141 875.29	151 047.37	9 172.08
	Excédent de fonctionnement reporté		27 618.85	27 618.85
Total		141 875.29	178 666.22	36 790.93
Total cumulé		155 793.27	192 961.32	37 168.05

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

1 NPPV M. Vincent JEANBRUN

6 – EXERCICE BUDGETAIRE 2020 - AFFECTATION DU RESULTAT 2019 : BUDGET ANNEXE RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2019 du budget annexe restauration et portage à domicile de la façon suivante :

- ligne 001 - Excédent d'investissement reporté :	12 011.53 €
- ligne 002 - Résultat de fonctionnement reporté :	36 790.93 €

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

7 – RAPPORT D'ACTIVITES RETRAÇANT LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN (DSU - FSRIF) POUR L'EXERCICE 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de la présentation pour l'année 2019 du rapport annuel d'activités concernant les actions menées en faveur du développement social urbain.

8 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la création d'un secteur « Activités immobilières » à compter du 1^{er} juillet 2020 et l'assujettissement à la TVA relevant des activités immobilières à effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.

APPROUVE le Budget supplémentaire de 2020, lequel se présente de la manière suivante :

Investissement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles (<i>dont</i> 1068 : 5 288 833.94 €)	+16 980 993.33	+22 269 827.27	+5 288 833.94
Solde d'exécution négatif reporté N-1	+7 598 437.45		-7 598 437.45
Restes à réaliser	+17 949 426.29	+20 259 029.80	+2 309 603.51
Total	42 528 857.07	42 528 857.07	-

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+2 964 255.71	+263 311.80	-2 700 943.91
Excédent de fonctionnement reporté		+2 700 943.91	+2 700 943.91
Total	+2 964 255.71	+2 964 255.71	

Total cumulé	+45 493 112.78	+45 493 112.78	-
---------------------	-----------------------	-----------------------	---

Pour la section de fonctionnement

A) Dépenses

Chap	Libellé	Budget supplémentaire
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	+222 032.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	+10 279.80
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	+9 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	+250 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+2 472 943.91

B) Recettes

Chap	Libellé	Budget supplémentaire
73	IMPOTS ET TAXES	+122 918.95
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	+64 941.09
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	+75 451.76

Pour la section d'investissement

A) Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Budget Supplémentaire
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	+192 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	+14 841 226.33
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	-6 452 233.00
27	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	+8 400 000.00

B) Recettes

Chap.	Libellé	Budget Supplémentaire
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	+17 109 659.30
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	+5 288 833.94
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	+2 472 943.91

040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	+250 000.00
-----	---	-------------

Résultat des votes :

POUR:30

CONTRE:6 (M.Moualhi, Mme Coitoux, M. Janin, Mme Bardelay, M.Wust, Mme.Luquet)

ABSTENTION:3 (M.Lafaye, Mme Hamlaoui, M.Nguyen Quang)

9 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020: BUDGET RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le Budget supplémentaire du budget restauration et portage à domicile de l'année 2020, lequel se présente de la manière suivante :

Investissement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+ 377.12	-	- 377.12
Solde d'exécution positif reporté N-1		+12 011.53	+12 011.53
Restes à réaliser	+11 634.41	-	-11 634.41
Total	+12 011.53	+12 011.53	-

Fonctionnement	DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
Propositions nouvelles	+36 790.93	-	-36 790.93
Excédent de fonctionnement reporté		+36 790.93	+36 790.93
Total	+36 790.93	+36 790.93	-

Total cumulé	+48 802.46	+48 802.46	-
---------------------	-------------------	-------------------	---

1 – POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	Libellé du chapitre	Budget supplémentaire
Chapitre 011	Charges à caractère général	+36 790.93

Pour mémoire, montant de l'excédent de fonctionnement reporté : 36 790.93 €.

2 – POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Libellé du chapitre	Budget supplémentaire
Pour	Chapitre 21	Immobilisations corporelles
		+377.12

mémoire :

- montant du solde d'exécution positif reporté N-1 : 12 011.53 € ;
- montant des restes à réaliser : 11 634.41 €.

Résultat des votes :

POUR :30

ABSTENTION : 9 (opposition)

10 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS – CONSTITUTION D'UNE LISTE DE TRENTE-DEUX NOMS DE CONTRIBUABLES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DESIGNE les trente-deux contribuables, ci-après (seize titulaires et seize suppléants), constituant une liste de présentation sur laquelle le Directeur des services fiscaux désignera huit commissaires titulaires et huit commissaires suppléants de la commission communale des impôts directs.

	Contribuables	Catégorie
Titulaires	Fernand BERSON	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Françoise SOURD	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Patrick GUIOT	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Eliane GUEDJ	Taxe d'habitation
	Jean-Claude FRECHAULT	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Brigitte PATIN	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Bilal AL-ANI	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Suzanne MILHAUD	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Jean-Marc LEVENT	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Dominique SERVANTON	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Cyril MERCURY	Taxe d'habitation
	Claude GOBERT	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Luc PEYRE	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Pierre RAULT	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Jean-Claude ORLHAC	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Yannick NORCA	Taxe d'habitation
Suppléants	Michelle CHAMP	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Sébastien ROUSSEAU	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Christine LAZGHAB	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Jean-Claude GARNIER	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Catherine SEBBAGH	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Serge CUSSOL	Taxe d'habitation
	Christophe NIZAN	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Pascal DRUON-DHEILLY	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Léa AUPY	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Jean-Pierre BRAMI	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Patricia FIFI	Taxe d'habitation
	Rossitza DIMITROVA	Taxe foncière et taxe d'habitation

	Gilbert HOFFELE	Taxe d'habitation
	Florence LABANDJI	Taxe d'habitation
	Odette VALLET	Taxe foncière et taxe d'habitation
	Florence ANDROLUS	Taxe foncière et taxe d'habitation

Résultat des votes :

POUR :30

CONTRE: 9 (opposition)

11 – DESIGNATION DE DELEGUES AU SEIN DES CONSEILS DES ECOLES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les résultats suivants ont été obtenus :

- a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants : 39
- c) Nombre de suffrages nuls, blancs ou litigieux : 0
- d) Nombre de suffrages exprimés : 39
- e) Majorité absolue : 20

Ont obtenu :

Candidats	Nombre de voix	Conseil d'Ecole
M.PENNAMEN	30	Maternelle Blondeaux
Mme COITOUX	9	
M.PIGEON-ANGELINI	30	Maternelle La Roseraie
Mme COITOUX	9	
Mme. CHAUVAUX	30	Maternelle Les Garennes
Mme COITOUX	9	
Mme SOURD	30	Maternelle Jardin Parisien
Mme COITOUX	9	
Mme TCHIENDA	30	Maternelle Lallier 1
Mme COITOUX	9	
Mme TCHIENDA	30	Maternelle Lallier 2
Mme COITOUX	9	
Mme CHAFFIN	30	Maternelle Vallée aux Renards
Mme COITOUX	9	
Mme NOWAK	30	Elémentaire Centre
Mme COITOUX	9	
M.SERVANTON	30	Elémentaire Blondeaux
Mme COITOUX	9	
Mme LARUELLE	30	Elémentaire Jardin Parisien A
Mme COITOUX	9	
M.BENDALI	30	Elémentaire Jardin Parisien B
Mme COITOUX	9	
M.SKAF	30	Elémentaire Lallier A
Mme COITOUX	9	
M.SKAF	30	Elémentaire Lallier B
Mme COITOUX	9	
Mme HELIE	30	Elémentaire Vallée aux Renards
Mme COITOUX	9	

Sont donc désignés membres des conseils d'écoles en représentation du Conseil Municipal :

Représentant	Conseil d'Ecole
M.PENNAMEN	Maternelle Blondeaux
M.PIGEON-ANGELINI	Maternelle La Roseraie
Mme. CHAUVAUX	Maternelle Les Garennes
Mme SOURD	Maternelle Jardin Parisien
Mme TCHIENDA	Maternelle Lallier 1
Mme TCHIENDA	Maternelle Lallier 2
Mme CHAFFIN	Maternelle Vallée aux Renards
Mme NOWAK	Elémentaire Centre
M.SERVANTON	Elémentaire Blondeaux
Mme LARUELLE	Elémentaire Jardin Parisien A
M.BENDALI	Elémentaire Jardin Parisien B
M.SKAF	Elémentaire Lallier A
M.SKAF	Elémentaire Lallier B
Mme HELIE	Elémentaire Vallée aux Renards

12 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE CHEVREUL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme. Anne-Laurence DELAULE, 30 Voix POUR
- M. Sophian MOUALHI, 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du collège Chevreul :

- Mme. Anne-Laurence DELAULE

13 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE RONSARD

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Monique CRUSSY 30 Voix POUR
- Mme Milène COITOUX 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du collège Ronsard :

- Mme Monique CRUSSY

14 – DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SIGEIF**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ont obtenu :

- M. Fernand BERSON 30 Voix POUR
- M. Arnaud WUST 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil de discipline de recours des agents titulaires et de celui des agents contractuels :

- M. Fernand BERSON

15 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI « BIEVRE VAL-DE-MARNE »**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ont obtenu :

- M. Daniel PIGEON-ANGELINI 30 Voix POUR
- M. Sophian MOUALHI 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de la mission locale pour l'emploi « Bièvre Val-de-Marne » :

- M. Daniel PIGEON-ANGELINI

16 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU COMITE DU BASSIN D'EMPLOI DU SUD VAL DE MARNAIS (CBE)**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ont obtenu :

Représentant titulaire :

- M. Vincent JEANBRUN 29 Voix POUR
- M. Sophian MOUALHI 9 Voix POUR

Représentant suppléant :

- M. Clément DECROUY 29 Voix POUR

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

- Mme. Marine BARDELAY 9 Voix POUR

Sont donc désignés représentants du Conseil Municipal au sein du CBE :

Représentant titulaire :

- M. Vincent JEANBRUN

Représentant suppléant :

- M. Clément DECROUY

NPPV : M. Daniel PIGEON-ANGELINI

17 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES (EHPAD) PIERRE TABANOU DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SADEV 94

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme. Katherine GAVRIL 30 VOIX POUR
- M. Fernand BERSON 30 VOIX POUR
- Mme. Karen CHAFFIN 30 VOIX POUR
- Mme. Valérie LUQUET 9 VOIX POUR
- M. Arnaud WUST9 VOIX POUR
- Mme. Milène COITOUX9 VOIX POUR

Sont donc désignés représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'EHPAD Pierre Tabanou :

- Représentant du Maire, Président : Mme. Katherine GAVRIL
- M. Fernand BERSON
- Mme. Karen CHAFFIN

18 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES DU VAL DE BIEVRE (CLLAJ)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

Représentant titulaire :

- Mme. Myriam SEDDIKI 30 VOIX POUR
- Mme Milène COITOUX 9 VOIX POUR

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

Représentant suppléant :

- Mme. Françoise SOURD 30 VOIX POUR
- Mme Marine BARDELAY 9 VOIX POUR

Sont donc désignés représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration du CLLAJ :

Représentant titulaire :

- Mme. Myriam SEDDIKI

Représentant suppléant :

- Mme. Françoise SOURD

19 DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE SYNDICAL DU SAF'94-

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- M. Pascal PROVENT 30 Voix POUR
- M. Roland JANIN 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'AEF 94 :

- M. Pascal PROVENT

20 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL A LA VIE SOCIALE DE L'ASSOCIATION LES AMIS DE L'ATELIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Annick TCHIENDA 30 Voix POUR
- Mme Valérie LUQUET 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association « Les Amis de l'Atelier » :

- Mme Annick TCHIENDA

21 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON COMMUNE DES ADDICTIONS, DES TROUBLES MENTAUX ET DE LA SANTE 94 (MCATMS 94)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Annick TCHIENDA 30 Voix POUR
- M. Arnaud WUST 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de la MCATMS 94 :

- Mme Annick TCHIENDA

22 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ADPED 94 (IMPRO « MONIQUE GUILBOT »)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Annick TCHIENDA 30 Voix POUR
- Mme Valérie LUQUET 9 Voix POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association ADPED 94 :

- Mme Annick TCHIENDA

23 – DESIGNATION DU DELEGUE LOCAL REPRESENTANT LES ELUS ET DU DELEGUE REPRESENTANT LES AGENTS AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (C.N.A.S.)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

Représentant des élus :

- M. Fernand BERSON 30 Voix POUR
- Mme Valérie LUQUET 9 Voix POUR

Représentant des agents :

- Correspondant CNAS

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

Sont donc désignés :

Représentant des élus :

- M. Fernand BERSON

Représentant des agents :

- Correspondant CNAS au sein de la Direction des Ressources Humaines.

24 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT COMMUNAL DE DEFENSE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Sophie HASQUENOPH 30Voix POUR
- M. Arnaud WUST 9 Voix POUR

Est donc désigné comme correspondant communal de défense :

- Mme Sophie HASQUENOPH

25 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL D'ADMNISTRATION DE L'ASSOCIATION VALLEE-AUX-RENARDS ANIMATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Françoise SOURD 30 VOIX POUR
- Mme Myriam SEDDIKI 30 VOIX POUR
- M. Roland JANIN 9 VOIX POUR
- Mme Marine BARDELAY 9 VOIX POUR

Sont donc désignés représentants du Conseil Municipal au sein du conseil d'administration de l'association AVARA :

- Mme Françoise SOURD
- Mme Myriam SEDDIKI

26 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE HUBERTINE AUCLERT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ont obtenu :

- Mme Françoise SOURD 30 VOIX POUR
- Mme Milène COITOUX 9 VOIX POUR

Est donc désigné représentant du Conseil Municipal au conseil d'administration du Centre Hubertine Auclert :

- Mme Françoise SOURD

27 – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE la convention pour l'accueil des enfants en situation de handicap

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

28 – EMPLOIS SAISONNIERS 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE la création de :

- Trois emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 13 juillet 2020 au 26 juillet 2020.
- Deux emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 27 juillet 2020 au 1^{er} août 2020.
- Trois emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 2 août 2020 au 8 août 2020.
- Deux emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 9 août 2020 au 16 août 2020.
- Trois emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 17 août 2020 au 29 août 2020.

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

- Un emploi saisonnier d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 17 octobre 2020 au 25 octobre 2020.
- Deux emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 26 octobre 2020 au 31 octobre 2020.
- Un emploi saisonnier d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 21 décembre 2020 au 24 décembre 2020.
- Deux emplois saisonniers d'adjoint d'animation à temps complet pour la période du 28 décembre 2020 au 31 décembre 2020.
- Un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet au mois de juillet 2020.
- Un emploi saisonnier d'adjoint technique à temps complet au mois d'août 2020.

FIXE les modalités de recrutement telles que prévues dans le tableau ci-dessous :

Missions	Nombre d'agents et fonctions	Grades d'emplois	Rémunération (IM)
Séjours ou accueil service jeunesse			327
Vacances d'été :			
• Juillet semaine 29 et 30	3 animateurs TC	Adjoint d'animation	
• Juillet semaine 31	2 animateurs TC	Adjoint d'animation	
• Août semaine 32	3 animateurs TC	Adjoint d'animation	
• Août semaine 33	2 animateurs TC	Adjoint d'animation	
• Août semaine 34 et 35	3 animateurs TC	Adjoint d'animation	
Vacances de Toussaint semaine 43	1 animateurs TC	Adjoint d'animation	
Vacances de Toussaint semaine 44	2 animateurs TC	Adjoint d'animation	
Vacances de Noël 2020 semaine 52	1 animateurs TC	Adjoint d'animation	
Vacances de Noël 2020 semaine 53	2 animateurs TC	Adjoint d'animation	
Juillet - Parcs et Jardins Arrosage des végétaux	1 saisonnier TC	Adjoint technique	327
Août - Parcs et Jardins Arrosage des végétaux	1 saisonnier TC	Adjoint technique	

TC : temps complet

L'indice de rémunération évoluera à chaque revalorisation du grade de référence et/ou de la valeur du point d'indice.

DECIDE la possibilité de faire appel à des vacataires dans le domaine de l'animation qui seront rémunérés à l'heure selon un taux en référence au 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation.

DIT que la dépense en résultant sera imputée au Budget de la Ville au chapitre 012, articles 6331,6332,6336,64131,6451,6453.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

29 – MODALITES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DU PERSONNEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le règlement de remboursement des frais de mission ci-joint.

DIT que le règlement s'applique à compter du 01/01/2020.

DIT que la dépense en résultant sera imputée au Budget de la Ville au chapitre 011, articles 6251 et 6256.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

30 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ROCEDURE DIFFAMATOIRE - OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE AU MAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE que le tableau des effectifs est modifié de la manière suivante :

GRADE	ANCIEN EFFECTIF	NOUVEL EFFECTIF	COMMENTAIRES
Adjoint administratif territorial	43.07	42.07(-1)	1 réussite au concours de Rédacteur
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	53	51 (-2)	1 réussite au concours de Rédacteur et 1 réussite au concours de Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe
Rédacteur			1 réussite au concours de

Ville de L'Haÿ-les-Roses

Département du Val-de-Marne

	16	15(-1)	Rédacteur Principal de 2ème classe
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	8	10 (+2)	Modification permettant la nomination suite à l'obtention du concours
Rédacteur	15	17 (+2)	Modification permettant la nomination suite à l'obtention du concours
Adjoint technique 13,09 heures hebdomadaires annualisées	0	11	Poste en restauration de 16 heures hebdomadaires uniquement en période scolaire
Adjoint technique 22,27 heures hebdomadaires annualisées	0	9	Poste en restauration de 20 heures hebdomadaires en période scolaire et 16h15 pendant les vacances scolaires
Adjoint technique 26,36 heures hebdomadaires annualisées	0	3	Poste en restauration de 25 heures hebdomadaires en période scolaire et 16h15 pendant les vacances scolaires
Adjoint technique 25,95 heures hebdomadaires annualisées	0	3	Poste en restauration de 24h30 hebdomadaires en période scolaire et 16h15 pendant les vacances scolaires
Adjoint technique 16.36 heures hebdomadaires annualisées	0	10	Poste en restauration de 20 heures hebdomadaires uniquement en période scolaire
Adjoint technique 20 heures hebdomadaires	0	1	Poste en restauration de 20 heures hebdomadaires sur l'année

DIT que la dépense en résultant sera imputée au Budget de la Ville au chapitre 012, articles 64111, 64112, 64118, 64131, 6331, 6332, 6336, 6451, 6453 et 6478.

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

Vœux : Motion de soutien aux forces de l'ordre

Résultat des votes :

POUR : 33

ABSTENTION : 6(M. Moualhi, Mme Coitoux, M. Janin, Mme Bardelay, M.Wust, Mme.Luquet)

Ville de L'Haÿ-les-Roses
Département du Val-de-Marne

**Appel à l'État pour la mise en œuvre d'un plan de sauvetage
des transports publics en Ile-de-France**

Résultat des votes :

POUR : Unanimité

A 23H19, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Publication : 02 JUL. 2020

Pour extrait conforme,

Vincent JEANBRUN



Maire de L'Haÿ-les-Roses
Vice-Président de la Région Île-de-France